



DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DE LA MAURICIE

PLAN D'ACTION RÉGIONAL
2021-2022

Direction et coordination

Patricia Plante

Directrice du marché du travail
et des services spécialisés

Rédaction

Geneviève Thériault

Agente de recherche à la
planification et à l'évaluation

En collaboration avec

Josée Bourassa

Analyste du marché du travail

Sonia Rainville

Agente de concertation régionale en matière d'emploi

Bertrand Barré

Adjoint exécutif

Élizabeth Hébert

Technicienne administrative

Note : Dans ce document, le masculin désigne généralement autant les hommes que les femmes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et les tableaux.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur régional de Services Québec.....	7
Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail	8
2. Présentation de la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie	9
Mission	9
Offre de service	9
Structure organisationnelle	9
Ressources.....	9
Partenaires importants	10
3. L'évolution de l'environnement et les principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec	12
Évolution de l'environnement.....	12
Graphique 1 : Évolution du taux de chômage en Mauricie	13
Graphique 2 : Population en emploi, Mauricie.....	14
Graphique 3 : Emploi par quartile, selon le niveau de compétences, 2019-2020	15
Graphique 4 : Évolution des salaires en Mauricie, 2006-2020	16
Les principaux enjeux régionaux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec	17
4. Les priorités régionales et les axes d'intervention en lien avec les principales orientations ..	19
Les priorités de la Direction régionale de la Mauricie	19
4.1 Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité.....	20
4.2 Adapter les interventions aux besoins de la clientèle	22
Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi.....	22
Enjeux du Plan d'action 2021-2022 des Services publics d'emploi	22
Les orientations et les axes d'intervention	23
Les axes d'intervention et les actions à réaliser	24
Interventions en matière de participation sociale et de mobilisation.....	30
4.3 Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022	31
5. Annexes.....	33
Annexe 1 : Budgets pour l'intervention du Fonds de développement du marché du travail...33	
Annexe 2 : Facteurs de contingence pour l'atteinte des indicateurs de résultats ciblés	33
Annexe 3 : Indicateurs de résultats et cibles	34
Annexe 4 : Organigramme de la Direction régionale de Services Québec	35
Annexe 5 : Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail	36

MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE SERVICES QUÉBEC

Dans un contexte de grands changements structurels et conjoncturels, en plus de ceux liés à une crise sanitaire dont les impacts se répercutent encore, les services publics d'emploi, de solidarité sociale et de renseignements gouvernementaux sont plus que jamais essentiels pour soutenir les personnes et les entreprises qui doivent relever de nombreux défis en matière d'information, de formation de la main-d'œuvre, de développement des compétences, de productivité et de gestion des ressources humaines.



C'est dans le respect des mandats et des responsabilités qui nous sont confiés, que nous avons le plaisir de vous présenter le Plan d'action régional de Services Québec de la Mauricie pour l'exercice 2021-2022. Dans une perspective résolument orientée vers le service à la clientèle, cette planification des interventions intègre l'ensemble des activités projetées en région pour les secteurs de l'emploi, de la solidarité sociale et des services gouvernementaux offerts par Services Québec.

Ce plan d'action régional accorde une large place aux mesures et programmes mis en place pour atténuer les conséquences de la crise sanitaire et aussi pour soutenir la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences afin de répondre aux besoins actuels et futurs du marché de l'emploi, notamment les interventions liées au *Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation*.

Ce nouvel exercice sera marqué tout particulièrement par l'adaptation des organisations au télétravail, par l'intensification de l'offre de formation pour répondre aux besoins en main-d'œuvre des secteurs névralgiques de la santé, de la construction et des technologies de l'information, ainsi que par le soutien offert aux entreprises afin de relever les défis de productivité de la main-d'œuvre associés à la transformation numérique, l'automatisation et l'informatisation.

Ce plan d'action tient compte également de la planification ministérielle ainsi que du *Plan stratégique 2020-2024* de la Commission des partenaires du marché du travail auquel se greffe la nouvelle programmation du *Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. Il intègre aussi les priorités régionales de la Stratégie gouvernementale d'occupation et de vitalité des territoires qui correspondent aux champs d'intervention spécifiques de notre organisation. De plus, le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* continuera d'orienter nos interventions en cours d'exercice en soutien au milieu communautaire. De même, les activités découlant des stratégies ministérielles d'intégration professionnelle destinées notamment aux femmes, aux personnes handicapées ainsi qu'aux membres des Premières Nations et aux Inuits, continueront d'intégrer nos interventions.

Soutenu par l'ensemble de nos partenaires du marché du travail, c'est donc avec enthousiasme et détermination que j'entreprends l'exercice 2021-2022 à la direction de cette équipe mobilisée en faveur de l'emploi, de la solidarité sociale et des renseignements gouvernementaux.

ÉRIC SIMARD

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

J'ai le plaisir de présenter la section sur les services publics d'emploi qui fait partie intégrante du Plan d'action régional 2021-2022 de la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie.

Rappelons qu'afin d'optimiser la portée de ses services et de ses résultats, Services Québec se voit confier par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la gestion des interventions régionales des services publics d'emploi en concertation avec les partenaires du marché du travail réunis au sein de son Conseil régional.



Cette planification des activités en matière de main-d'œuvre et d'emploi, présente les axes d'intervention et les stratégies d'action qui seront mises en œuvre en 2021-2022 en Mauricie pour réaliser la mission des services publics d'emploi. Cette mission consiste à favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre d'individus, à mobiliser les bassins de main-d'œuvre sous-représentés, à développer les compétences de la main-d'œuvre et à améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines en entreprise.

Dans un contexte qui allie à la fois rareté de main-d'œuvre et chômage tant conjoncturel que sectoriel, l'adéquation entre l'offre de formation, les compétences de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail revêt un caractère éminemment stratégique, tout comme le développement des compétences en littératie et en numératie pour permettre à la main-d'œuvre de s'adapter à la transformation numérique et technologique. À ces enjeux, se greffent d'autres défis en matière notamment de diplomation, d'immigration et de productivité, sujets envers lesquels les représentants de la main-d'œuvre, des entreprises, de l'éducation, des organismes en employabilité, de la réalité du développement local et les différents ministères et organismes publics se concertent pour apporter des solutions innovantes et structurantes.

En vertu des mandats qui leur sont conférés, les membres du Conseil régional jouent ainsi un rôle actif dans la détermination et les réponses aux besoins du marché du travail régional. Ses membres entendent d'ailleurs favoriser le rayonnement de cette instance partenariale pour la concertation régionale en faveur de l'emploi et de la main-d'œuvre.

Enfin, conformément aux dispositions législatives, le plan d'action régional des services publics d'emploi est proposé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail en vue d'une recommandation par la Commission des partenaires du marché du travail pour une approbation par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Paul Lavergne'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

PAUL LAVERGNE

2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DE LA MAURICIE

MISSION

La Direction régionale de Services Québec de la Mauricie adhère à la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), à savoir de participer à la prospérité économique du Québec et au développement social en contribuant à l'équilibre du marché du travail, en soutenant le développement et la pleine utilisation du capital humain, en facilitant l'adéquation formation-compétences-emploi, en favorisant la solidarité et l'inclusion sociale, en soutenant la concertation en matière d'action communautaire et bénévole, et en permettant un accès et des démarches simplifiés aux services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises grâce à un réseau de guichets multiservices ainsi qu'une prestation de services intégrés.

OFFRE DE SERVICES

À cet effet, la Direction régionale a pour mandat de s'assurer que soient offerts, à travers son réseau de bureaux de Services Québec, l'accompagnement aux citoyens et aux entreprises dans leurs démarches administratives auprès du gouvernement, l'accès aux services en ligne offerts sur Québec.ca, les services universels d'emploi (l'information sur le marché du travail et le placement), l'information gouvernementale en situation d'urgence, le Service québécois de changement d'adresse, les services de commissaire à l'assermentation, les services liés au Directeur de l'état civil et à d'autres registres de l'État dont le Registre des entreprises du Québec.

Elle s'assure également que soient offerts les services de solidarité sociale, soit l'attribution d'une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins et l'aide et l'accompagnement des adultes prestataires d'une assistance sociale qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche d'emploi.

En collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail, la Direction régionale de Services Québec planifie et assure l'offre de services aux personnes pouvant entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi ainsi qu'aux entreprises éprouvant des difficultés en matière de gestion des ressources humaines.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Pour remplir sa mission, Services Québec dispose en Mauricie d'un réseau de sept bureaux locaux dispersés sur ses territoires, soit à Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque, Louiseville, Sainte-Thècle et Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Des services spécialisés de soutien au réseau sont également pris en charge à la Direction régionale. Pour sa part, la gestion des programmes d'assistance sociale est régionalisée et assurée au Centre régionalisé administratif de la Mauricie (CRAM).

RESSOURCES

Pour offrir des services à ses différentes clientèles, les services publics d'emploi en Mauricie disposent d'importantes ressources. Sur le plan budgétaire, le *Fonds de développement du marché du travail* (FDMT) octroie un budget initial de l'ordre de 36,2 M \$ à la région pour réaliser des interventions auprès des individus et des

entreprises. À ce montant, le Fonds de développement de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) s'additionne en début d'année financière et dont l'enveloppe budgétaire varie d'une année à l'autre.

En ce qui a trait aux ressources humaines, la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie disposait en 2020-2021 d'une d'enveloppe de 167,5 ressources allouées autorisées, ce qui permet d'employer 167 personnes à l'intérieur de ses différentes unités de services. Pour répondre à ses besoins en ressources humaines, la Direction régionale réalise en mode continu un exercice de gestion prévisionnelle de sa main-d'œuvre puisque les départs à la retraite de nombreux employés génèrent un renouvellement des effectifs.

PARTENAIRES IMPORTANTS

Le partenariat représente la pierre d'assise de la structure des services au sein de la Direction régionale de Services Québec. Dans cette section, les principaux partenaires de la Direction régionale sont présentés.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail joue un rôle fondamental dans la détermination des orientations régionales des services publics d'emploi. Constituée de manière collégiale et paritaire de représentants de la main-d'œuvre, d'entreprises, des milieux de l'éducation et communautaires ainsi que de la réalité du développement local, cette instance de concertation régionale en faveur de la main-d'œuvre et de l'emploi favorise un partenariat fructueux entre les différents intervenants du marché du travail.

LES RESSOURCES EXTERNES EN DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La Direction régionale de Services Québec et les ressources externes en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre entretiennent un partenariat étroit afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins de la clientèle qui évoluent en fonction des changements sur le marché du travail.

En Mauricie, les services publics d'emploi ont signé, en 2020-2021, 38 ententes de soutien financier pour des Services d'aide à l'emploi, des Projets de préparation à l'emploi et Initiatives ciblées pour travailleurs expérimentés, et 21 ententes de subvention, soit quatre projets Jeunes en mouvement et 17 ententes avec autant de ressources spécialisées en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre, lesquelles fournissent une offre de services complémentaires à Services Québec. Parmi ces ressources, on retrouve les Carrefours jeunesse-emploi, les centres de recherche d'emploi, les entreprises d'entraînement, les services spécialisés de main-d'œuvre ainsi que les organismes s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées, aux femmes, aux personnes immigrantes, aux autochtones et aux personnes judiciairisées.

LA CONFÉRENCE ADMINISTRATIVE RÉGIONALE

Relevant de la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Conférence administrative régionale (CAR) réunit l'ensemble des ministères et organismes publics afin de favoriser la cohérence et l'harmonisation de l'action gouvernementale en région.

La Direction régionale de Services Québec participe à la CAR et à son comité *économique* qui regroupent les dirigeants régionaux des ministères et organismes publics dont l'action a une incidence notable sur le développement économique de la Mauricie. Ce comité a pour mandat de favoriser la concertation et la cohérence des actions par un partage d'informations et de suivis de dossiers économiques régionaux.

LA TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION

La Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM) réunit les représentants des centres de service scolaires, des collèges privé et publics de la région ainsi que ceux de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les dirigeants régionaux de Services Québec, du MAMH et du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) siègent également à cette instance de concertation. Le partenariat qui en découle fait rayonner l'éducation en contribuant au développement socioéconomique des collectivités locales et régionales.

Un représentant de la Direction régionale de Services Québec coordonne également les travaux du comité adéquation formation-compétences-emploi de la TREM dont le mandat consiste à développer une réponse adaptée aux besoins des employeurs et de la main-d'œuvre actuelle et future en matière d'acquisition et de développement des compétences.

L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MAURICIE

Le Consortium en développement social de la Mauricie est mandataire de l'Alliance régionale pour la solidarité qui administre le budget de 5,7 M\$ alloué à la région par le Fonds québécois d'initiatives sociales pour la période 2018-2023. Membre du comité directeur de cette instance régionale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Direction régionale de Services Québec s'assure du respect et du suivi des projets issus des différents territoires de la Mauricie, en fonction des priorités d'actions régionales déterminées par les membres du Consortium.

LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

La Direction régionale de Services Québec de la Mauricie collabore avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec à la mise en place d'une cellule d'innovation afin de proposer des solutions innovantes concernant le manque d'effectifs dans le réseau de la santé et des services sociaux et, plus particulièrement, chez les préposés aux bénéficiaires. La clientèle des services publics d'emploi est visée par cette démarche proactive misant sur la formation et l'accompagnement en vue de favoriser le recrutement et le maintien en emploi. Les établissements d'enseignement et les ressources externes en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre de la région collaborent à cette initiative qui cherche également à répondre, dans une approche sectorielle, aux besoins en effectif au sein des résidences privées pour personnes âgées de la Mauricie.

LES RESSOURCES SOCIOCOMMUNAUTAIRES

En matière de services alloués aux prestataires de l'aide financière de dernier recours, la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie conclut des ententes de partenariat avec différentes ressources des sphères communautaires, de la santé et des services sociaux. Ces ententes ont pour objectif d'atténuer les situations pouvant mener au dénuement de la clientèle en facilitant l'accès à l'aide financière de dernier recours et en diminuant les délais de traitement. Ces partenariats permettent un arrimage optimal avec

le rôle de chacun des organismes ainsi qu'un accompagnement plus fluide au profit des prestataires.

LES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT

Depuis mai 2017, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale permet la conclusion d'ententes sectorielles de développement avec différents partenaires, notamment les gouvernants locaux et les ministères sectoriels. En Mauricie, la Direction régionale est signataire de trois ententes sectorielles qui sont toujours en vigueur. Ces ententes de développement s'appliquent aux secteurs du développement social, de l'économie sociale et de l'agriculture et l'agro-alimentaire. Les services publics d'emploi contribuent à ces partenariats sectoriels en soutenant la coordination des travaux relatifs à ces trois ententes, ainsi que par son offre de service auprès des individus et des entreprises.

3. L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

La situation sanitaire mondiale a bousculé les économies. Les attentes de début d'année quant à une croissance pour plusieurs secteurs ont fait place à une toute autre réalité. On observe des secteurs d'activités avec d'importantes pertes d'emploi, d'autres ont vu leurs effectifs augmenter. En fonction des emplois occupés, les travailleurs ont été affectés, certains groupes plus que d'autres.

La revue des principaux indicateurs permet une lecture macroéconomique du marché du travail, marquée par les conséquences de la pandémie.

L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE ET HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE

En 2020, la population active de la Mauricie s'est accrue de 4,4 % (+5 700 individus), alors que 135 000 personnes la composent¹. En 2019-2020, la région a également enregistré un taux d'accroissement annuel de sa population totale parmi les plus élevés au Québec (10,4 pour 1 000)².

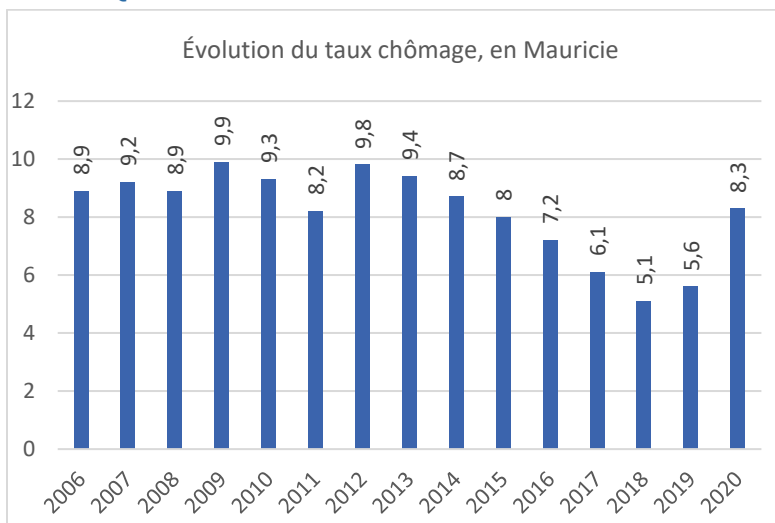
Parallèlement à l'accroissement de la population active, on observe une hausse de 55,6 % du nombre de chômeurs (+4 000 individus). Le taux de chômage s'était replié depuis quelques années jusqu'à un seuil se rapprochant du plein emploi. L'impact de la fermeture complète des activités économiques au deuxième trimestre de 2020 a eu des répercussions importantes sur cet indicateur. Le taux de chômage de 5,6 %, l'an dernier, soulignait le dynamisme des secteurs et la croissance de l'emploi en région. En 2020, il a fait place à un taux de 8,3 % (une augmentation de 2,7 points de pourcentage)³.

¹ Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

² Institut de la statistique du Québec, Bulletin sociodémographique, vol. 25, numéro 2, janvier 2021.

³ Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

GRAPHIQUE 1



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données révisées, traitement spécial Services Québec, Mauricie, mars 2021

D'abord, on remarque un recul de 18,2 % du nombre d'emplois occupés par les individus âgés de 15 à 24 ans (-3 700 postes). Les jeunes de la Mauricie sont plus touchés par le ralentissement économique que ceux de l'ensemble du Québec, où le recul de l'emploi enregistré pour l'année 2020 est de 11,8 %. Le taux de chômage pour les personnes de ce groupe d'âge a bondi de 4,5 points de pourcentage pour s'établir à 12,6 %. Ce sont 600 individus sans emploi qui s'ajoutent pour un total de 2 400 chômeurs, une augmentation de 33,3 % par rapport à l'an dernier.

Le nombre d'emplois occupés par les hommes a diminué de 0,2 %, comparativement à une décroissance de 4,2 %, pour le Québec. Pour la même période, celui des femmes a bondi de 3,1% (-5,5 % au Québec). Avec un taux d'emploi qui atteint maintenant 53,2 %, s'approchant du taux québécois (54,8 %), la main-d'œuvre féminine de la Mauricie continue de réduire l'écart avec les hommes, pour qui le taux d'emploi a reculé de 1,2 point pour se situer à 55,6 % (61,5 % au Québec). Comme pour les jeunes et les hommes, les femmes ont aussi connu une augmentation de leur taux de chômage. Cette hausse de 1,5 % pour un taux qui s'affiche à 4,3 %, se situe nettement en deçà de celui des autres Québécoises (8,6 %).

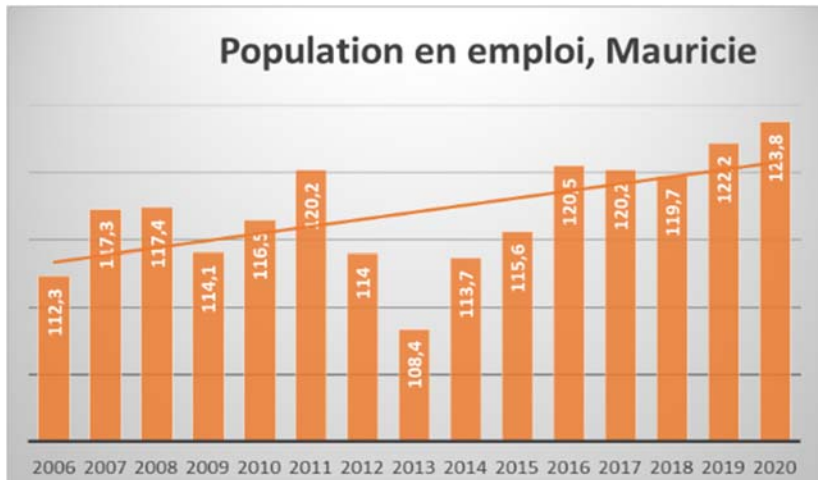
DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DUREMENT TOUCHÉS, D'AUTRES EN CROISSANCE⁴

En 2020, au Québec, tous les secteurs indiquent une variation négative de l'emploi. En Mauricie, le tableau présente des résultats nuancés.

Caractérisé par une évolution en dents de scie depuis les dix dernières années, et après avoir atteint un creux important de la population en emploi en 2013, le marché du travail mauricien s'est progressivement relevé en poursuivant une tendance à la hausse depuis le bond de 5 000 emplois en 2016.

⁴ Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

GRAPHIQUE 2



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données révisées, traitement spécial Services Québec, Mauricie, mars 2021

En 2020, cette progression s'est poursuivie. Malgré la fermeture temporaire de toutes les activités économiques au cours du printemps, l'emploi a poursuivi une lente progression, avec une hausse de 1,3 % (+1 600 emplois) en cours d'année. Les données ventilées par type d'emploi permettent d'observer une hausse de l'emploi à temps plein (+2 100 postes), et une baisse pour l'emploi à temps partiel (-500 postes).

D'abord, les secteurs de la production de biens ont subi un recul important de 11,4 % (-4,4 % au Québec). Les gains de 900 emplois enregistrés pour la construction, les 600 emplois pour les autres industries de biens et les 1 300 en agriculture, n'ont pas suffi à compenser les pertes du sous-secteur de la fabrication, en recul, avec une perte de 4 900 emplois (-26,8 %).

Pour sa part, le secteur des services a progressé de 5,4 % (-5,0 % au Québec), avec un gain de 5 000 emplois. Le commerce de détail ayant enregistré un gain important de 2 400 emplois et le transport, plus modeste, de 100 emplois. La progression s'explique donc par le fait que les secteurs des services gouvernementaux ont bondi de 31,2 %, ajoutant 10 300 travailleurs au cours de l'année (-1,3 % au Québec). Les soins de santé et d'assistance sociale ont nécessité une hausse importante d'effectifs (+4 600 emplois), notamment pour répondre aux besoins engendrés par la pandémie. Ce secteur s'est vu exercer une pression sans précédent. Les besoins d'effectifs ont mené à une campagne d'embauche nationale tant dans le secteur de la santé que celui de l'éducation.

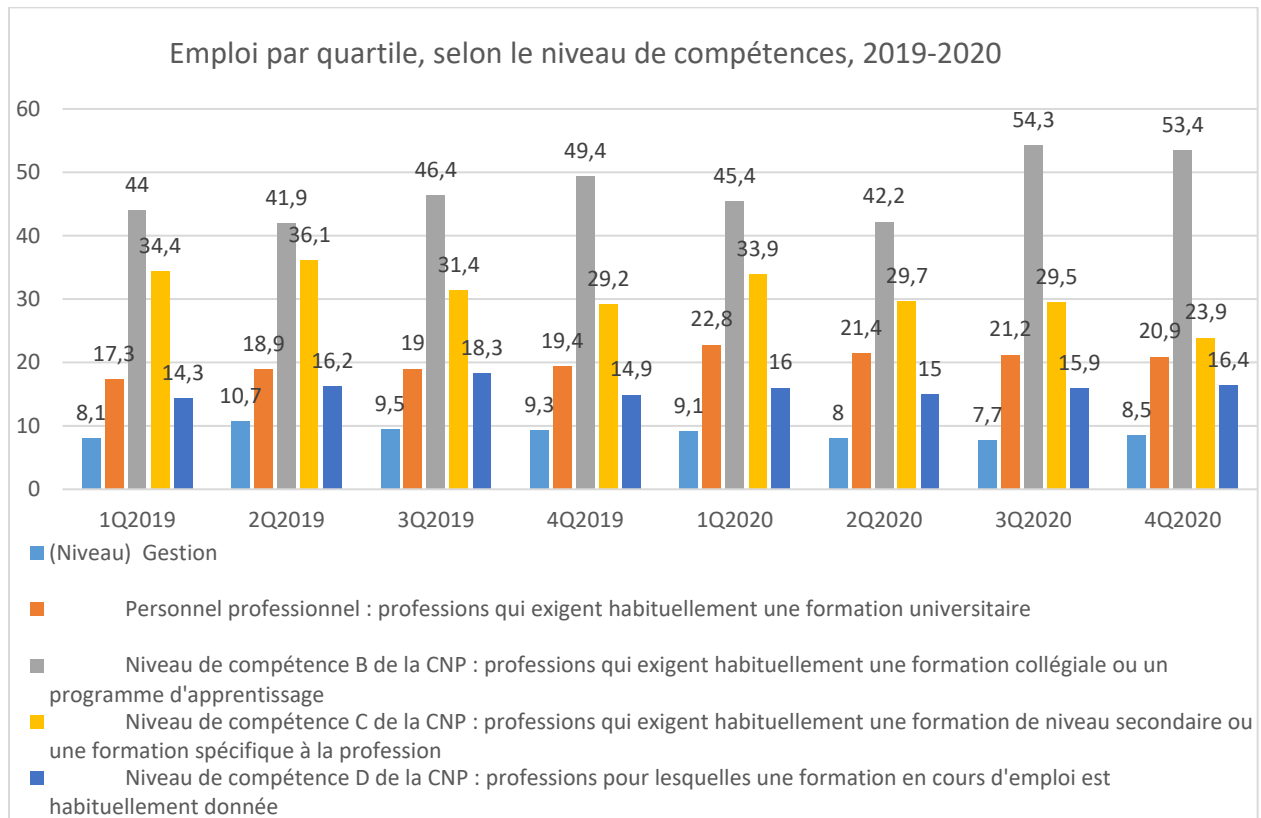
Cependant, en plus de la perte aux sous-secteurs des services à la production (-12,5 %, -3 200 emplois), le sous-secteur des services à la consommation a reculé de 6,2 % (-2 100 emplois). Les secteurs où la distanciation physique est difficile ou impossible à appliquer ont été les plus touchés. La crise sanitaire a eu d'importants effets sur la restauration, l'hébergement, le tourisme, la culture et loisirs.

Considérant les secteurs les plus touchés par la pandémie, la perte des 500 emplois à temps partiel peut s'expliquer, en partie. Enfin, ces secteurs sont ceux qui emploient les personnes âgées de 15 à 24 ans et une part importante de la main-d'œuvre féminine.

LES IMPACTS DE LA CRISE ET DE LA TRANSFORMATION DU MARCHÉ SUR LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES⁵

Le marché du travail évolue et la crise sanitaire a certes accéléré les changements amorcés. Les employeurs des différents secteurs d'activités ajustent leur demande de main-d'œuvre, de même que les compétences qu'ils requièrent chez les travailleurs. Le graphique de l'emploi par niveau de compétences, selon les moyennes trimestrielles de 2019 et de 2020, dresse un portrait sommaire de l'impact de la pandémie, à cet égard. Comme pour les changements observés dans les secteurs ci-haut mentionnés, ils peuvent laisser présager une transformation de l'économie régionale.

GRAPHIQUE 3



Source Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes trimestrielles, Mauricie, traitement spécial Services Québec, mars 2020

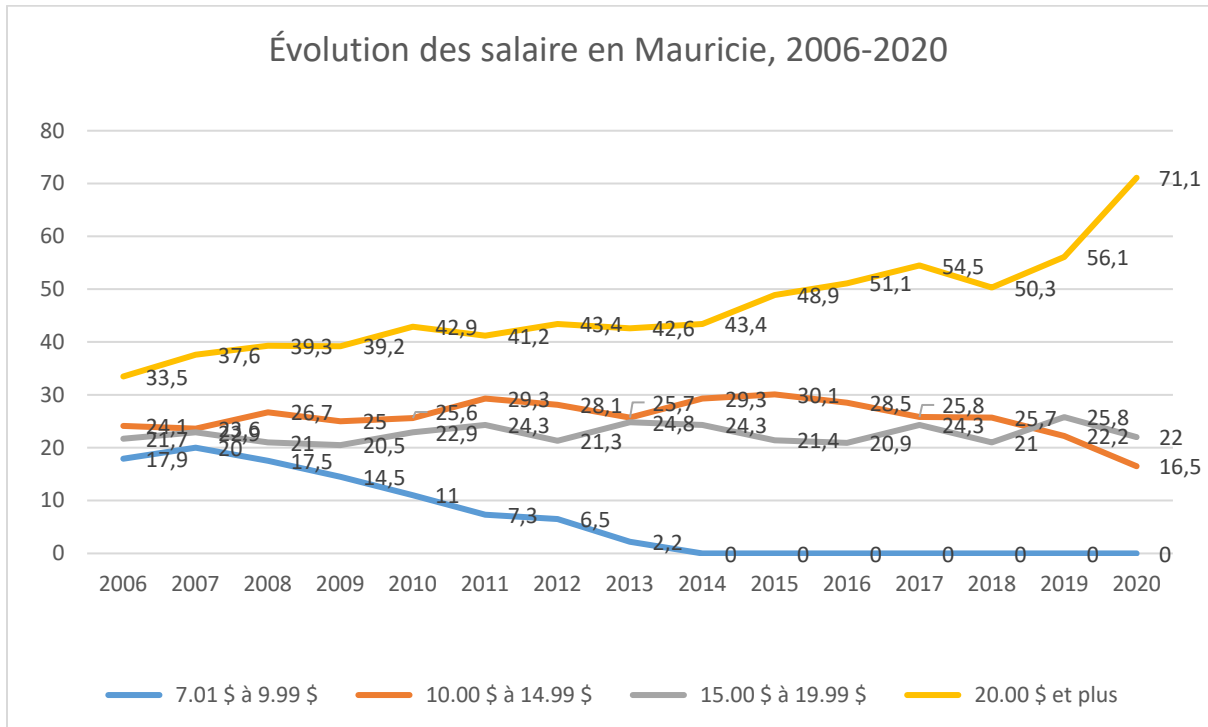
LA PROGRESSION DES SALAIRES OFFERTS ET LA RECHERCHE DE L'ÉQUILIBRE⁶

Le graphique 4 présente l'évolution des salaires des personnes en emploi au cours des 15 dernières années. En 2020, 70 % des 110 100 emplois de la région offraient un salaire horaire de plus de 20 \$. De 2018 à 2020, le nombre d'emplois qui affichent ce salaire est passé de 50 300 à 71 100 emplois. Les emplois qui offrent un salaire horaire de moins de 15 \$ sont en décroissance.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

⁶ Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

GRAPHIQUE 4



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données annuelles sur les salaires, Mauricie, traitement spécial Services Québec, mars 2020

Cette progression des salaires peut être attribuable, d'une part, au changement dans la répartition des emplois au sein des différents secteurs (voir plus haut). D'autre part, en réponse au phénomène de rareté de main-d'œuvre, les employeurs s'ajustent. Ils prennent les moyens d'augmenter la productivité pour pouvoir offrir des salaires plus élevés. Il en va de la pérennité des entreprises.

DE LA CRISE À LA RELANCE : LE SOUTIEN PUBLIC ET L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

En réponse à la crise sanitaire, les paliers gouvernementaux fédéral et provincial, ont mis en place des mesures et des programmes, notamment par le soutien à la perte de revenu des particuliers comme des entreprises.

Pour sa part, le MTESS a lancé en avril 2020, le Programme d'actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) visant à fournir un soutien direct aux entreprises ayant connu une réduction de leurs activités, par le remboursement d'activités de formation. En novembre 2020, est entré en vigueur le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) qui vise à soutenir les individus dans le développement de leurs compétences. En peu de temps, eux-mêmes nouvellement en télétravail, les employés et les partenaires du MTESS ont adapté leurs façons de faire afin de mettre en œuvre ces programmes et ainsi soutenir les chercheurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises de la région. De plus, d'autres mesures et programmes gouvernementaux seront mis en place afin de soutenir les acteurs du marché en vue de la relance.

Plusieurs investissements privés ont été annoncés au cours de l'année, malgré le ralentissement des activités économiques qu'a provoqué la crise sanitaire. En cours, à venir ou en adaptation aux nouvelles réalités, ces investissements rassurent sur la volonté des entreprises et maintiennent la confiance en une reprise vigoureuse.

LES PRINCIPAUX ENJEUX RÉGIONAUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

Rythme effréné, ralentissement ou temps d'arrêt, la crise sanitaire a eu un impact sans précédent. Le retour à l'équilibre du marché du travail n'est pas atteint que les acteurs se mettent en action pour la relance de l'économie. De la crise à la reprise, les parties prenantes font face à de grands enjeux pour maintenir l'équilibre du marché.

L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'INDIVIDUS SANS EMPLOI ET DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Un premier défi consiste à adapter les services publics d'emploi pour intervenir d'un contexte de plein emploi à un contexte d'incertitude et de relance, auprès d'individus présentant des besoins spécifiques, dont les chômeurs pandémiques, plus près du marché du travail. La recherche de l'équilibre dans ce marché du travail mouvant doit aussi tenir compte que des emplois de plusieurs secteurs ne sont pas ou plus disponibles.

La situation demande une mise en action rapide de ceux dont le lien d'emploi est rompu afin de diminuer le risque de chômage de longue durée, lui-même associé à une perte éventuelle de compétences. Or, malgré l'urgence d'agir, les chômeurs pandémiques ne se sont pas tous remis en mouvement. Bénéficiaires des prestations d'urgence et ensuite de relance économique, certains sont aussi à traverser le deuil de leur métier, de leur occupation. Plus que jamais des efforts doivent être déployés pour faire connaître les services et amener les clientèles à y faire appel. Tout doit être mis en œuvre afin de réduire l'*effet cicatrice* de cette crise sur l'une ou l'autre des clientèles.

Les conséquences inégales d'une crise sur les différentes clientèles finissent par avoir un impact négatif sur toutes les parties prenantes du marché du travail. Tant que certains groupes de travailleurs seront en difficulté, la reprise économique sera incomplète et inégale. Comme des pertes d'emploi dans un secteur peuvent avoir un effet d'entraînement sur d'autres secteurs, un groupe d'individus qui tardent à réinsérer le marché du travail a un impact important sur ceux qui y demeurent. Il en résulte des dommages collatéraux pour l'ensemble de l'économie. D'ailleurs, bien qu'en diminution depuis quelques années, le taux d'assistance sociale pour la région, à 7,3 %⁷, demeure le plus élevé au Québec.

L'ADÉQUATION FORMATION-COMPÉTENCES-EMPLOI

Des changements structurels sont en cours. Certains travailleurs devront se rediriger vers des emplois dans les secteurs d'activités en expansion rapide. Le deuxième défi résulte de la coexistence d'un nombre important de personnes sans emploi et les besoins de main-d'œuvre non comblés de certains secteurs d'activité économique. La préoccupation de l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi était bien présente avant la crise sanitaire; elle l'est d'autant plus désormais.

L'adéquation passe, d'une part, par la requalification qui peut présenter un défi de taille tenant compte des caractéristiques des travailleurs licenciés (dont une population active vieillissante⁸) et de certains secteurs de l'économie mauricienne.

La santé, les technologies de l'information et la construction sont en forte demande de main-d'œuvre qualifiée. La Direction régionale de Services Québec a aussi déterminé des

⁷ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance, décembre 2020.

⁸ Selon les données du Recensement réalisé en 2016, après la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie est la région (ex aequo avec le Bas-St-Laurent) la plus affectée par le vieillissement de sa population.

secteurs prioritaires spécifiques pour lesquels elle entend travailler de manière proactive avec ses partenaires⁹. Pour être réussie, la requalification des individus se réalisera sans nuire aux secteurs économiques actuellement présents sur le territoire, et créateurs de richesse.

L'adéquation formation-compétences-emploi passe aussi par le rehaussement des compétences pour faire face aux changements technologiques. En plus d'une réponse adaptée pour combler les besoins de compétences techniques, les interventions se poursuivent pour le rehaussement des compétences de base. Un niveau suffisant de littératie, numératie et littératie numérique permet de poursuivre l'apprentissage.

Amorcée avant la crise sanitaire, la restructuration par la numérisation et l'automatisation devrait s'accélérer. Il en va de la productivité des entreprises en réponse à la rareté de main-d'œuvre. L'automatisation pourrait toucher davantage les tâches des emplois faiblement rémunérés. Par exemple, certains postes dans la vente au détail ou aux caisses, largement occupés par les femmes et les jeunes, sont ceux où la crise a pu accélérer les changements. Étant donné le passage à la quatrième révolution industrielle, ces besoins étaient déjà bien présents. Ils ont pu se voir amplifiés.

Avant la crise sanitaire, la Mauricie était confrontée, comme ailleurs au Québec, au phénomène de rareté de main-d'œuvre. Pour en contrer les effets et maintenir son niveau de prospérité, elle s'appuyait sur trois leviers : l'attrait de la région, l'attractivité du marché du travail et la compétitivité des entreprises régionales. La disponibilité des travailleurs compétents dans un contexte en transition numérique et de rareté de main-d'œuvre continue d'être le principal défi adressé. Le contexte de la relance économique ajoute en complexité, mais aussi en opportunité. Plus que jamais, Services Québec et ses partenaires sont sollicités pour une réponse adaptée aux besoins actuels et en évolution du marché du travail. Il en va du maintien des emplois, de la pérennité des entreprises et de la capacité collective à créer de la richesse.

L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

En vertu de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire 2018-2022 (version actualisée) le Ministère doit contribuer aux objectifs de la Stratégie, particulièrement celui visant à répondre aux priorités régionales qui concernent sa mission et qui sont donc prises en compte par la Direction régionale de Services Québec dans la planification de ses interventions de la prochaine année (voir la section 4 ci-après).

En conclusion, les principales orientations qui interpellent la Direction régionale de Services Québec sont :

- Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité;
- Adapter les interventions aux besoins de la clientèle.

⁹ L'électrification des transports, la transformation alimentaire, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de machines, les meubles et produits connexes et les produits en bois, sont parmi ces secteurs (liste non exhaustive).

4. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET LES AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

Le contexte exceptionnel engendré par la situation socio-sanitaire liée à la COVID-19 a permis de mettre en lumière les forces et les défis pour intervenir auprès des clientèles et des partenaires. C'est donc dans un contexte en mouvement que la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie appuiera et influencera, dans le respect de sa mission, les initiatives régionales et sectorielles structurantes qui favoriseront le développement de l'emploi et la mise en place de stratégies qui répondront aux priorités de la Mauricie.

La planification régionale découle du contexte régional et des enjeux nommés précédemment. Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que sur la planification stratégique 2019-2023 du MTESS et de celle de la Commission des partenaires du marché du travail, ainsi que de l'exercice annuel de planification du secteur Emploi-Québec. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec, des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités ainsi que certains facteurs de contingence.

LES PRIORITÉS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE

- S'affirmer comme leader régional en matière d'emploi et de solidarité sociale;
- Accroître le démarchage auprès des entreprises et les mobiliser dans la gestion de leurs ressources humaines, la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre et le développement des compétences des travailleurs pour faire face au contexte de rareté de main-d'œuvre;
- Accentuer les interventions auprès des clientèles afin de répondre aux besoins de rehaussement et de requalification de la main-d'œuvre pour contribuer à la relance économique;
- Accompagner et guider la clientèle en vue de l'intégrer et la maintenir en emploi, et mobiliser la clientèle plus éloignée du marché du travail;
- Poursuivre l'harmonisation et consolider l'arrimage entre les services publics d'emploi, les services de solidarité sociale, les ressources externes et les partenaires pour mieux desservir les clientèles entreprises et individus, et ce, afin d'accroître, notamment, le nombre de références pour les mesures de formation et de subvention salariale.

LE CONTEXTE PARTICULIER LIÉ À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Ce contexte se prolongera au cours de l'exercice 2021-2022. Il requerra de la part des services publics d'emploi une grande souplesse et une grande agilité afin d'offrir des mesures et services pertinents aux besoins en évolution des clientèles. La Direction régionale devra s'adapter rapidement au marché du travail, et, en ce sens, d'autres orientations pourraient être élaborées en cours d'année. Voici donc quelques stratégies qui ont été déterminées pour le maintien des activités, des programmes et des mesures de Services Québec :

- Poursuivre ou mettre fin à des allègements introduits en 2020 ou en appliquer de nouveaux, en fonction de l'évolution des effets de la crise sanitaire et des besoins du marché du travail;
- Soutenir les chômeurs pandémiques en les informant notamment des possibilités de formation de courtes durées offertes dans la région et par des parcours de

requalification adaptés afin de leur permettre de réintégrer rapidement le marché du travail;

- Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) en mobilisant la clientèle afin qu'elle y participe, notamment les chômeurs pandémiques, pour ainsi favoriser leur requalification et le rehaussement de leurs compétences :
 - Pour le volet « **requalification** » : prioriser les formations de courte durée et celles menant à des professions des secteurs des technologies de l'information, de la santé et de la construction, sans exclure les autres formations si elles mènent à des professions ayant de bonnes perspectives d'emploi, notamment dans les secteurs ou sous-secteurs de la transformation alimentaire, des sciences de la vie, de l'aluminium, de la forêt et des services de garde.
 - Pour le volet « **rehaussement des compétences** » : soutenir les personnes pour qu'elles acquièrent de nouvelles compétences dans les professions offrant de bonnes perspectives d'emploi. Faire bénéficier du PARAF les personnes qui ont perdu leur emploi et qui œuvraient dans les secteurs d'activité économique mis sur pause pendant la crise sanitaire (hôtellerie, restauration, transport aérien et l'aérospatiale, arts, culture et tourisme) qui souhaitent suivre une formation leur permettant une progression professionnelle dans les mêmes secteurs.

4.1 SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES ET EN AMÉLIORER LA QUALITÉ

En lien avec cette orientation de la planification stratégique 2019-2023 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales prévues en 2021-2022 :

Objectif : Faire connaître davantage l'offre de services de Services Québec
Axe d'intervention : La promotion, l'amélioration et le développement de l'offre de services de Services Québec.

Afin d'atteindre l'objectif 1.1 de la planification stratégique ainsi que l'objectif et l'axe d'intervention du plan d'action régional, les actions suivantes seront mises en œuvre en 2021-2022 :

- Promouvoir le site Québec.ca;
- Accompagner la clientèle dans l'utilisation des nouveaux services en ligne (Espace client, demandes de services en ligne, Québec.ca, etc.);
- Promouvoir le nouveau portail Mon dossier - Aide à l'emploi - Assistance sociale et offrir un soutien aux utilisateurs;
- Faciliter l'accessibilité de la clientèle aux outils Web;
- Faire connaître l'offre de services auprès des citoyens et des entreprises par le maintien et le développement de nouvelles actions par la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie.

Objectif : Améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et aux services

Axe d'intervention :

La poursuite et la consolidation du déploiement de Services Québec en Mauricie.

Afin de répondre à l'objectif 1.2 de la planification stratégique et d'atteindre l'objectif et l'axe d'intervention du plan d'action régional, les actions suivantes seront mises en oeuvre en 2021-2022 :

- Continuer le développement d'outils d'information Web;
- Réaliser des actions qui permettront d'améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et services pour les services offerts au comptoir;
- Soutenir le personnel dans l'appropriation et l'utilisation des outils mis à leur disposition pour offrir aux clientèles des renseignements précis et complets.

Objectif : Poursuivre le développement d'une offre intégrée de services multimodes et de proximité

Axe d'intervention :

La poursuite, le développement et la mise en oeuvre des ententes de partenariat de Services Québec.

Afin de répondre à l'objectif 1.3 de la planification stratégique et d'atteindre l'objectif et l'axe d'intervention du plan d'action régional, les actions suivantes seront mises en oeuvre en 2021-2022 :

- Collaborer au développement et à la mise en oeuvre des ententes de partenariat;
- Participer à la mise en oeuvre du panier de services de base des bureaux de Services Québec en Mauricie;
- Améliorer la qualité de l'information transmise aux différentes clientèles.

Objectif : Améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus
--

Axe d'intervention 1 :

Une prestation de services de haute qualité et diversifiée
--

Axe d'intervention 2 :

Services Québec, la porte d'entrée aux services gouvernementaux

Afin de répondre à l'objectif 1.4 de la planification stratégique et d'atteindre l'objectif et l'axe d'intervention du plan d'action régional, les actions suivantes seront mises en oeuvre en 2021-2022 :

Axe d'intervention 1 :

- Analyser l'achalandage dans les bureaux de Services Québec en vue d'adapter la prestation des services offerte aux citoyens;
- Collaborer aux différentes actions qui seront mises en oeuvre à l'égard de l'évaluation de la satisfaction de la clientèle tel que prévu à la planification stratégique 2019-2023;
- Réaliser des actions et des initiatives visant à améliorer la satisfaction des clientèles à l'égard des services reçus.

Axe d'intervention 2 :

- Offrir diverses informations gouvernementales regroupées en un seul endroit;

- Permettre l'accessibilité à différents modes de services, à des outils allégés qui amélioreront la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus (entrevue à distance, en ligne).

4.2 ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE

Cette orientation de la planification stratégique ministérielle 2019-2023, comprend trois objectifs qui interpellent les directions régionales de Services Québec : deux relatifs à l'emploi et la main-d'œuvre, l'autre ayant trait à la solidarité sociale.

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Le Plan d'action 2021-2022 des services publics d'emploi guide les interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Il prend compte de la Planification stratégique 2019-2023 du MTESS; en ce sens, il s'inscrit dans l'orientation 2 de la planification stratégique, soit « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle » et il contribue à la réalisation de deux des objectifs de cette orientation, soit :

- Objectif 2.1 : Augmenter l'intégration et le maintien en emploi;
- Objectif 2.3 : Soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

Voici les enjeux du plan d'action 2021-2022 des services publics d'emploi :

- Enjeu 1 : La coexistence d'un nombre élevé de personnes sans emploi, incluant celles qui l'étaient avant la pandémie, et de besoins de main-d'œuvre non comblés qui diffèrent selon les secteurs d'activité économique, les professions et les régions.
- Enjeu 2 : La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins actuels et en évolution des entreprises et des personnes, tenant compte des effets de la pandémie de la COVID-19, afin notamment de soutenir la transition numérique, la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi et l'adaptation de l'organisation du travail.
- Enjeu 3 : La connaissance et le recours appropriés aux services publics d'emploi par les clientèles et les partenaires.

Voici les axes d'interventions et stratégies retenus par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'emploi, présentés selon les orientations du Plan d'action 2021-2022 des services publics d'emploi.

LES ORIENTATIONS ET LES AXES D'INTERVENTION

ORIENTATION 1 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Faire connaître les services publics d'emploi et les besoins actuels et futurs du marché du travail, dont les bonifications aux mesures d'emploi ainsi que les nouvelles mesures, incluant celles offertes en ligne :

Axe d'intervention 1

Le renforcement de la connaissance du marché du travail régional, des organismes d'aide à l'emploi et de l'ensemble des services disponibles.

Axe d'intervention 2

L'adéquation formation-compétences-emploi appuyée par un arrimage stratégique de formation adaptée et de mesures de maintien en emploi.

Axe d'intervention 3

Le positionnement de la Mauricie pour la qualité de ses emplois, des employeurs de choix et des diverses ressources en formation et en recherche d'emploi.

ORIENTATION 2 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Intervenir de façon proactive auprès des entreprises pour favoriser la diversité de leur main-d'œuvre, le rehaussement de leurs compétences et l'adaptation des pratiques de gestion de leurs ressources humaines afin d'accroître leur productivité et les aider à faire face aux défis et aux incertitudes entraînées par la pandémie de la Covid-19 :

Axe d'intervention 4

Une intervention proactive auprès des entreprises pour les soutenir davantage dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de gestion de la diversité.

Axe d'intervention 5

L'adaptation des milieux de travail par l'adoption de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines, notamment auprès de celles qui souhaitent faire le virage numérique.

Axe d'intervention 6

Le développement des compétences de la main-d'œuvre par une offre de formation adaptée au marché du travail.

ORIENTATION 3 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Soutenir la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi, dont celles ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie de la COVID-19, tout en mobilisant, intégrant et maintenant en emploi le plus grand nombre de personnes particulièrement celles qui font parties des groupes sous-représentés sur le marché du travail ainsi que la clientèle de l'assistance sociale :

Axe d'intervention 7

Des interventions auprès des prestataires de l'aide financière de dernier recours pour une mobilisation vers l'emploi.

Axe d'intervention 8

Des conditions favorables à la persévérance aux mesures actives d'emploi.

Axe d'intervention 9

L'intégration et le maintien en emploi d'un plus grand nombre de personnes des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

ORIENTATION 4 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

Renforcer la synergie et l'agilité des interventions réalisées auprès des individus et des entreprises par les services publics d'emploi et leurs partenaires :
Axe d'intervention 10 La création d'une synergie entre les services publics d'emploi, les ressources externes en développement de l'employabilité et les entreprises pour mieux répondre aux besoins régionaux de main-d'œuvre.
Axe d'intervention 11 Le partenariat pour une meilleure intervention des services publics d'emploi.

LES AXES D'INTERVENTION ET LES ACTIONS À RÉALISER

Cette section présente les axes d'intervention et leurs actions que la Direction régionale entend réaliser en 2021-2022 pour soutenir la mise en œuvre du *Plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi*.

1. Le renforcement de la connaissance du marché du travail régional, des organismes d'aide à l'emploi et de l'ensemble des services disponibles

L'information sur le marché du travail joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à la prise de décision en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Une information fiable, à jour et adaptée aux besoins des différents utilisateurs, éclaire la prise de décision, notamment pour la recherche d'emploi et la réorientation professionnelle. Elle contribue aussi à améliorer l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Approfondir la connaissance du marché du travail régional et territorial par une veille prospective de celui-ci;
- Produire et diffuser de l'information de qualité sur le marché du travail à l'intention des futurs travailleurs, des entreprises, des partenaires et des intervenants du marché du travail, ainsi que du personnel de Services Québec.

2. L'adéquation formation-compétences-emploi appuyée par un arrimage stratégique de formation adaptée et de mesures de maintien en emploi

L'adéquation formation-compétences-emploi permet d'assurer une offre régionale de formation qui tient compte des réalités du marché du travail mauricien. La Direction régionale collaborera avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail et les établissements d'enseignement pour favoriser l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Soutenir la concertation des partenaires et des intervenants du marché du travail pour développer des projets collectifs en matière d'adéquation formation-compétences-emploi, notamment en lien avec les professions qui présentent de bonnes et d'excellentes perspectives professionnelles;
- Appuyer les établissements d'enseignement en matière de gestion de l'offre de formation, entre autres par la poursuite de la participation de la Direction régionale aux travaux de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie au regard de l'adéquation formation-compétences-emploi;

- Promouvoir les professions qui présentent de bonnes et d'excellentes perspectives en Mauricie et les compétences nécessaires pour y accéder, notamment auprès des futurs travailleurs;
 - Développer des approches et des outils permettant de mieux connaître les déséquilibres sur le marché du travail pour permettre l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail;
 - Former un comité regroupant des représentants du service aux entreprises, des conseillers locaux en formation de la main-d'œuvre et des représentants des centres de services scolaires, afin d'améliorer l'arrimage entre les participants;
 - Inclure systématiquement un volet de publicité dans les ententes de formation.
- 3. Le positionnement de la Mauricie pour la qualité de ses emplois, des employeurs de choix et des diverses ressources en formation et en recherche d'emploi**

La Direction régionale collaborera aux initiatives territoriales visant à faire de la Mauricie, une destination attractive pour les travailleurs.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Collaborer aux initiatives régionales et locales visant à inciter des travailleurs à s'établir en Mauricie en fonction des rôles et des responsabilités de Services Québec;
- Participer aux différents comités d'attraction des territoires (par exemple : le comité en attraction et rétention de talents des acteurs économiques de Shawinigan (CATS), Choisir La Tuque, Mékinac j'embauche, Projet maillage, etc.);
- Attirer la main-d'œuvre disponible en région : promouvoir l'emploi et la qualité de vie en axant sur les possibilités d'emplois disponibles;
- Soutenir les actions en faveur du recrutement comme les salons de l'emploi.

4. Une intervention proactive auprès des entreprises pour les soutenir davantage dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de gestion de la diversité

La Direction régionale souhaite intervenir davantage auprès des entreprises de son territoire et mettre en place des initiatives qui favoriseront l'attraction et la mobilisation de la main-d'œuvre de plus en plus diversifiée.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Poursuivre l'approche proactive, initiée dans le cadre de la Grande Corvée, en conformité avec les priorités nationales, régionales et locales, auprès des entreprises qui éprouvent des difficultés à combler leurs postes, afin de les aider à trouver des solutions;
- Faire connaître les outils et les services disponibles aux entreprises pour rehausser les compétences de leur main-d'œuvre et adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines, et pour apporter des solutions aux difficultés rencontrées;
- Outiller les employeurs qui souhaitent instaurer une politique de conciliation travail-famille au sein de leur entreprise;
- Appuyer la mise en œuvre du sondage post-intervention auprès des entreprises aidées par les services publics d'emploi afin de pouvoir mieux les soutenir.

5. L'adaptation des milieux de travail par l'adoption de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines, notamment auprès de celles qui souhaitent faire le virage numérique

Le recrutement, l'attraction et la rétention des travailleurs en entreprise seront des enjeux importants pour les prochaines années dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Pour ce faire, les employeurs devront adapter leurs pratiques de gestion pour intégrer et retenir une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée, notamment les personnes issues des groupes sous-représentés sur le marché du travail. En ce sens, la Direction régionale soutiendra les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Soutenir, accompagner et former les entreprises sur les enjeux en ressources humaines et pour l'adaptation de leurs pratiques de gestion des ressources humaines (aide au recrutement et à la rétention des employés, développement et rehaussement des compétences des travailleurs, planification stratégique de main-d'œuvre, etc.);
- Accompagner les entreprises qui opèreront le virage numérique dans la gestion du changement et la mise en place de formation structurantes et les soutenir dans leur participation au programme Audit industrie 4.0 du Ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- Accompagner les entreprises dans l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée, dans leur gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre ainsi que pour les activités de formation continue;
- Appuyer les initiatives visant à prolonger la durée de travail de la main-d'œuvre saisonnière et à temps partiel, notamment par le partage des travailleurs entre les entreprises en vue d'optimiser l'utilisation des effectifs disponibles.

6. Le développement des compétences de la main-d'œuvre par une offre de formation adaptée au marché du travail

La Direction régionale souhaite appuyer les personnes sans emploi ou en recherche d'emploi, les entreprises, ainsi que ses partenaires dans la réalisation de projets stratégiques régionaux visant à développer les compétences de la main-d'œuvre en réponse aux besoins du marché du travail régional.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Sensibiliser les employeurs à l'importance d'assurer le développement des compétences des travailleurs en numératie, en littératie ainsi que pour les compétences numériques dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre;
- Soutenir les projets stratégiques régionaux de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie;
- Travailler en partenariat avec les organismes de développement économique auprès des entreprises qui désirent accroître leur productivité et favoriser l'actualisation des compétences des travailleurs, notamment par la formation de ceux-ci;

- Offrir une programmation en formation continue répondant aux besoins des entreprises, et ce, en collaboration avec les partenaires issus de divers secteurs d'activités et les établissements d'enseignement;
- Augmenter le nombre d'entreprises qui recourent au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT);
- Soutenir et accompagner les entreprises dans le rehaussement des compétences de leur main-d'œuvre, notamment auprès de celles n'ayant pas eu recours à nos services depuis plus de trois ans;
- Offrir aux prestataires de l'assurance-emploi à risque de chômage prolongé une session d'information de groupe adaptée à leurs besoins et, le cas échéant, les orienter vers une mesure active d'emploi.

7. Des interventions auprès des prestataires de l'aide financière de dernier recours pour une mobilisation vers l'emploi

La Direction régionale soutiendra la mobilisation vers l'emploi des prestataires de l'aide financière de derniers recours en leur offrant un accompagnement de qualité, notamment par une intervention rapide et adéquate lors du dépôt des demandes d'aide financière ainsi que par le développement d'une offre de services adaptée à cette clientèle.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Bonifier la qualité et le nombre d'interventions réalisées auprès des prestataires de l'aide financière de derniers recours ayant un indice d'employabilité élevé ou en fin de participation pour les mobiliser vers l'emploi;
- Mettre en place des activités visant à mobiliser davantage les jeunes de moins de 35 ans vers l'emploi, notamment ceux bénéficiant de l'aide financière de dernier recours;
- Optimiser la collaboration des services publics d'emploi et des services de solidarité sociale par le recours aux activités qui visent à mettre en mouvement la clientèle de l'aide financière de dernier recours vers l'emploi;
- Prendre en charge rapidement les nouveaux demandeurs de l'aide financière de derniers recours dans une perspective d'incitation vers l'emploi;
- Soutenir les ressources externes en développement de l'employabilité pour qu'elles offrent des mesures adaptées aux prestataires de l'aide financière de dernier recours;
- Assister les agents d'aide à l'emploi dans le développement de leurs compétences lors de leurs interventions auprès de la clientèle éloignée du marché du travail et sous-représentée, notamment par l'utilisation des principes de la mobilisation et du développement du dialogue motivationnel;
- Poursuivre les activités de mobilisation dans le cadre des indicateurs 2.1.1 et 2.2.1 dans le but d'accroître la participation de la clientèle de l'aide financière de dernier recours aux mesures actives d'aide à l'emploi :
 - 2.1.1 Proportion d'adultes prestataires réitérants de l'aide financière de dernier recours et sans contrainte à l'emploi, ayant bénéficié d'un accompagnement;
 - 2.2.1 Proportion des adultes prestataires de l'assistance sociale rencontrés pour déterminer leurs besoins.

8. Des conditions favorables à la persévérance aux mesures actives d'emploi

La Direction régionale favorisera la persévérance des participants aux mesures actives d'emploi par la mise en place de pratiques adaptées aux réalités de ceux-ci. L'adaptation des pratiques permettra d'augmenter le taux de succès aux mesures et ainsi, intégrer un plus grand nombre d'individus au marché du travail.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Offrir un accompagnement adapté aux participants des mesures actives d'emploi dans le cadre de leur parcours, leur intégration et leur maintien en emploi, notamment par un suivi plus étroit des participants et plus particulièrement, lors des transitions entre diverses mesures;
- Adapter l'offre de services d'aide et de préparation à l'emploi aux réalités des clientèles plus éloignées du marché du travail pour favoriser la persévérance des participants;
- Poursuivre l'implantation du continuum de services en vue de l'intégration en emploi des personnes présentant une problématique de santé mentale, en collaboration avec les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux;
- Soutenir les ressources externes en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre et les établissements d'enseignement pour la mise en œuvre de pratiques encourageant la persévérance aux mesures actives d'emploi.

9. L'intégration et le maintien en emploi d'un plus grand nombre de personnes des groupes sous-représentés sur le marché du travail

La Direction régionale poursuivra ses efforts en vue de soutenir les clientèles et les entreprises à l'égard de l'intégration et du maintien en emploi des travailleurs. Par ailleurs, la Direction régionale soutiendra les engagements pris par le MTESS dans diverses stratégies ministérielles sectorielles ou destinées à certaines clientèles.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Promouvoir auprès des partenaires et des entreprises, les mesures d'intégration et de maintien en emploi destinées aux personnes des groupes sous-représentés sur le marché du travail;
- Maintenir le soutien à la francisation aux personnes immigrantes en collaboration avec les partenaires impliqués auprès de cette clientèle;
- Offrir des services d'aide et de préparation à l'emploi qui sont adaptés aux besoins des membres des communautés autochtones, des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes immigrantes, des personnes judiciairisées et des travailleurs expérimentés. En ce sens, poursuivre, entre autres, les mesures Jeunes en mouvement vers l'emploi, le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités, et la mesure Contrat d'intégration au travail. Développer les compétences des agents d'aide à l'emploi pour les soutenir dans leurs interventions auprès de ces clientèles et ainsi mieux les desservir;
- Maintenir et attirer davantage de travailleurs expérimentés sur le marché du travail, entre autres, en valorisant leur apport à celui-ci, en favorisant la prolongation de leur vie professionnelle et en offrant des programmes soutenant les entreprises qui

embauchent des travailleurs expérimentés (Subvention salariale, initiative ciblée pour les travailleurs expérimentés);

- Informer et sensibiliser les employeurs et les partenaires aux obstacles à l'emploi qui peuvent freiner la présence des femmes sur le marché du travail;
- Mettre en œuvre en Mauricie la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 par la poursuite de la collaboration avec les partenaires pour orienter les femmes vers les professions à prédominance masculine;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action ministériel à l'égard des personnes handicapées 2017-2020 en Mauricie, notamment par la transmission d'informations aux partenaires et aux entreprises concernant les mesures existantes en employabilité pour intégrer en emploi une personne handicapée;
- Mettre en œuvre la Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits en Mauricie, notamment par une collaboration accrue avec les communautés atikamekw d'Opiticiwan et de Wemotaci ainsi qu'avec les organismes autochtones en développement des ressources humaines en complémentarité du gouvernement fédéral pour mobiliser davantage de membres des communautés autochtones vers l'emploi;
- Poursuivre l'implantation du Continuum Entreprises dans le but d'accroître les compétences des personnes judiciairisées en vue de les intégrer et de les maintenir en emploi.

10. La création d'une synergie entre les services publics d'emploi, les ressources externes en développement de l'employabilité et les entreprises pour mieux répondre aux besoins régionaux de main-d'œuvre

La Direction régionale souhaite optimiser ses interventions auprès des individus et des entreprises en collaboration avec les ressources externes en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre. En ce sens, les services seront coordonnés dans la perspective d'accompagner tant les individus que les entreprises en ce qui a trait à l'intégration et au maintien des individus en emploi.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Intensifier l'arrimage des services d'aide aux individus et des services d'aide aux entreprises dans une perspective d'intégration et de maintien en emploi des personnes en fin de participation aux mesures actives d'emploi, et favoriser une meilleure complémentarité entre les services offerts par le biais de Services Québec et les organismes spécialisés en développement de l'employabilité;
- Mettre en place des moyens de collaboration entre les services publics d'emploi et les ressources externes pour favoriser l'intégration sur le marché du travail des participants aux mesures des services publics d'emploi, notamment par un soutien et un accompagnement au sein des entreprises;
- Accentuer les services d'orientation et de bilans de compétences dans le contexte de la requalification et du rehaussement des compétences, en assurant l'accompagnement requis;
- Accompagner les employeurs lors de l'intégration des clientèles ciblées pour les maintenir en emploi en collaboration avec les ressources externes en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre.

11. Le partenariat pour une meilleure intervention des services publics d'emploi

La Direction régionale souhaite faciliter l'accès aux services publics d'emploi et mobiliser davantage d'individus à y recourir. L'établissement de partenariat et l'identification de projets novateurs et structurants permettront un rayonnement accru des services publics d'emploi sur l'ensemble du territoire mauricien.

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Faciliter l'accès aux mesures des services publics d'emploi des clientèles plus éloignées du marché du travail, notamment par des projets novateurs et structurants visant à accroître le partenariat entre Services Québec et les organismes communautaires sur le territoire de la Mauricie;
- Outiller davantage les organismes en matière d'information sur le marché du travail pour permettre aux travailleurs d'être redirigés rapidement vers d'autres secteurs ou professions en besoin, s'il y a lieu;
- Favoriser la proactivité en matière de recrutement de participants pour accroître l'utilisation des services publics d'emploi et les services offerts par les ressources externes en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre; en ce sens, convenir avec les organismes de la mise en place de stratégies pour rejoindre la clientèle inactive dans le contexte de crise sanitaire;
- Élaborer un projet de concertation avec les partenaires des services publics d'emploi visant une meilleure intégration de clientèles plus éloignées du marché du travail.

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE MOBILISATION

L'orientation 2 « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle » du plan stratégique 2019-2023 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente aussi l'objectif 2.2, qui vise à augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2021-2022.

Objectif : Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires :
Axe d'intervention 1 La gestion des programmes de solidarité sociale.
Axe d'intervention 2 Le partenariat pour favoriser la participation sociale des clientèles des programmes d'aide de dernier recours.

En regard de ces axes, voici les actions que la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie entend réaliser en 2021-2022 pour soutenir la mise en œuvre du *Plan d'action en matière de solidarité sociale* et, ainsi, augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires.

LA GESTION DES PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ SOCIALE

La Direction régionale entend continuer à offrir des services de haute qualité aux citoyennes et citoyens, et ce, en assurant une gestion rigoureuse des programmes qui sont sous sa responsabilité, pour répondre aux engagements de la *Déclaration des Services aux citoyennes et citoyens et aux entreprises* du MTESS. Rappelons qu'en Mauricie, l'application et la gestion de la *Loi et du Règlement sur l'aide aux personnes et*

aux familles, qui encadre les programmes d'assistance sociale de façon équitable et impartiale, est administrée par le Centre régionalisé administratif de la Mauricie (CRAM).

La Direction régionale, par l'entremise du CRAM, entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Assurer la mise en œuvre des programmes d'assistance sociale conformément au cadre législatif et réglementaire ;
- Réaliser l'ensemble des activités dans les délais prévus à la Déclaration de service des citoyens ;
- Intervenir rapidement afin de favoriser une sortie des programmes de l'assistance sociale en collaboration avec les services publics d'emploi.

LE PARTENARIAT POUR FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE DES CLIENTÈLES DES PROGRAMMES D'AIDE DE DERNIER RECOURS

La Direction régionale entend réaliser les actions suivantes en 2021-2022 :

- Mettre en œuvre le Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 en Mauricie, notamment par la participation de la Direction régionale aux activités de concertation en matière de dépendance et la sensibilisation des agents d'aide financière aux problématiques de dépendance que peuvent présenter les prestataires de l'aide financière de dernier recours;
- Mettre en œuvre le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020, notamment par la participation de la Direction régionale à la Table de concertation régionale en itinérance;
- Poursuivre les partenariats avec le Centre de détention de Trois-Rivières et le Centre Jeunesse de la Mauricie soutenant l'accès à l'aide financière de dernier recours;
- Collaborer à la mise en œuvre des engagements ministériels pris dans le cadre du Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, notamment par le soutien au déploiement des Alliances pour la solidarité en Mauricie et le recensement de toute activité d'accompagnement de la clientèle.

4.3 STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2018-2022

La *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* énonce à l'article 9 que chaque ministère et organisme public assujetti doit présenter et rendre publique sa contribution à l'atteinte des objectifs de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, en prenant en compte les principes de celle-ci.

La planification 2021-2022 de la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie intègre des actions en lien avec les priorités de la Stratégie gouvernementale régionale d'occupation et de vitalité des territoires. En Mauricie, la Direction régionale contribuera à l'atteinte de deux priorités pour l'année 2021-2022. La contribution de la Direction régionale est présentée dans le tableau suivant.

Priorité 2 : Accompagner les citoyens sur le plan socioprofessionnel :
Offrir cinq formations destinées au rehaussement des compétences des Autochtones de la région.
Offrir une formation spécifique aux chômeurs pandémiques de trois secteurs économiques de la région afin de favoriser le transfert de leurs compétences vers d'autres secteurs ayant des besoins de main-d'œuvre.
Priorité 4 : Soutenir la vitalité du système économique :
Favoriser le maintien en emploi de travailleurs du secteur manufacturier en développant leurs compétences de base (littératie et numératie), afin de permettre aux entreprises de s'adapter aux changements organisationnels et technologiques.

5. ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGETS POUR L'INTERVENTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour offrir les services publics d'emploi, la Direction régionale dispose d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Conformément à son mode de gestion, les attentes régionales de résultats liées aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du budget accordé et de l'effectif autorisé.

L'ampleur des interventions de la Direction régionale est influencée par deux éléments : l'importance des ressources financières mises à sa disposition et les besoins de la population visée par ses mesures et services. Le présent plan d'action en tient donc compte, notamment dans l'établissement des cibles de résultats à atteindre quant aux services publics d'emploi.

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élève à 36 150 629 \$ pour l'année 2021-2022.

Le budget 2021-2022 de la région comprend des crédits de 31 949 759 \$ en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (ECQ). Ce budget doit être utilisé pour l'aide aux participants de l'assurance-emploi ainsi que pour les entreprises. À cela s'ajoute un montant de 4 200 870 \$ en provenance des Fonds du Québec, destinés aux participants de l'assistance sociale ainsi qu'aux personnes sans soutien du revenu.

Le modèle de répartition du budget d'intervention distribué en début d'année aux unités administratives locales tient compte pour chacun des territoires du volume de prestataires de l'aide financière de dernier recours, du volume de prestataires de l'assurance-emploi et du nombre d'entreprises de moins de 200 employés.

ANNEXE 2 : FACTEURS DE CONTINGENCE POUR L'ATTEINTE DES INDICATEURS DE RÉSULTATS CIBLÉS

Les engagements pris dans ce Plan d'action régional 2021-2022 sont tributaires de plusieurs facteurs externes qui peuvent influencer l'atteinte des résultats. Les cibles sont établies selon l'information disponible en début d'exercice financier. Ainsi, le niveau des cibles nationales des indicateurs de résultats ciblés au Plan d'action annuel des services publics d'emploi pour 2021-2022 est fondé sur un scénario de relance progressive de l'économie et du marché du travail à partir de l'automne 2021. En raison du contexte d'incertitude, il est possible que ce scénario soit révisé en cours d'année et que les cibles nationales des indicateurs pour 2021-2022 soient elles aussi revues en conséquence, ce qui affecterait évidemment les cibles de la Direction régionale de Services Québec de la Mauricie.

Afin de bien opérationnaliser sa mission et la vision organisationnelle par une offre de services adaptée aux besoins de ses clientèles, la Direction régionale doit disposer d'un budget d'intervention approprié.

Évidemment, des changements au niveau des disponibilités budgétaires impliqueraient de moduler les services et leur prestation. Enfin, l'évolution de la situation du marché du

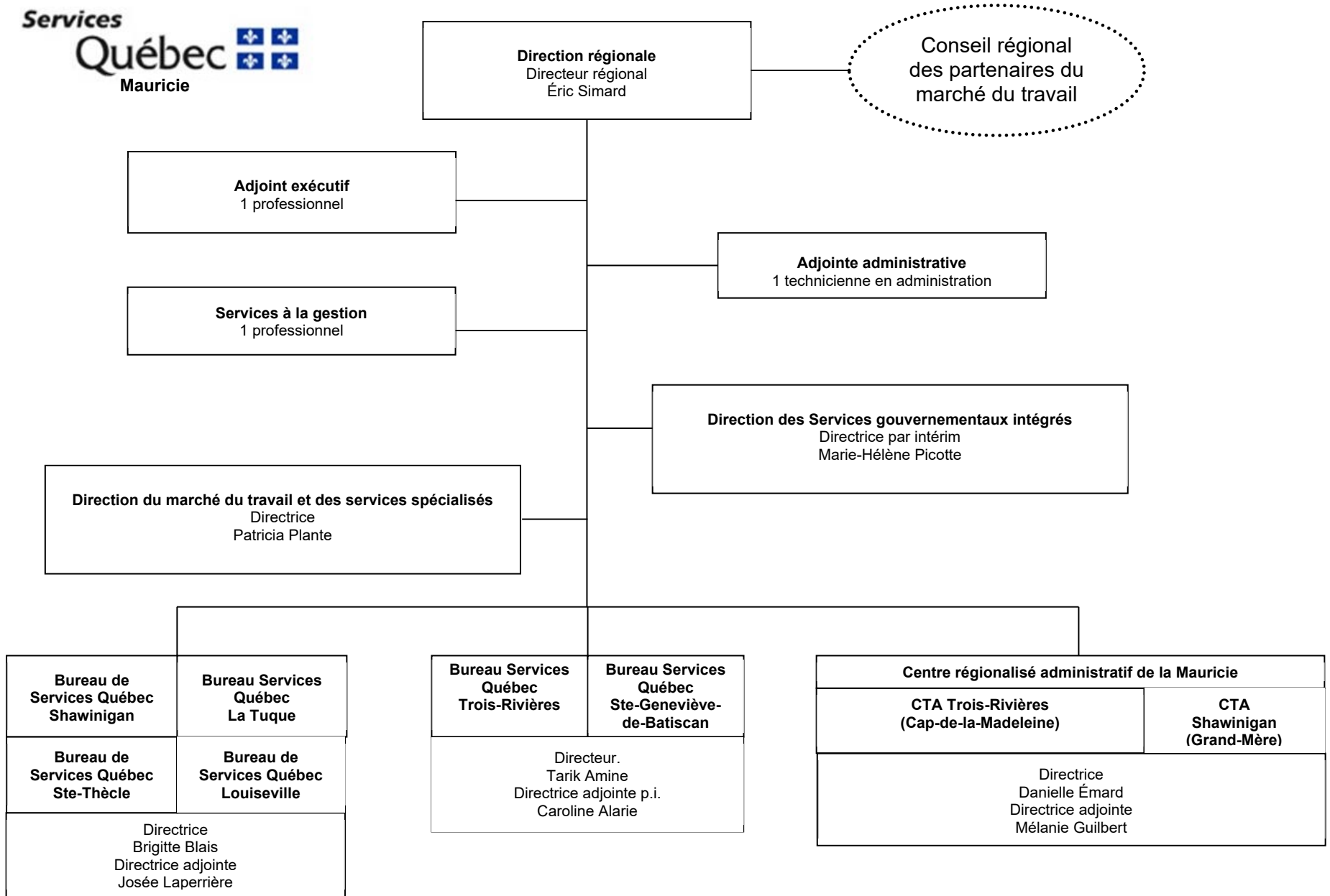
travail peut également avoir un impact sur le choix des priorités d'actions régionales ainsi que sur la capacité d'atteindre les résultats attendus.

ANNEXE 3 : INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES

La reddition de comptes des directions régionales de Services Québec est notamment basée sur les résultats ciblés au PAR. Dans le tableau qui suit, les indicateurs de résultat retenus en matière d'emploi et de main-d'œuvre ainsi que de solidarité sociale pour l'exercice 2021-2022 sont présentés.

INDICATEURS DE RÉSULTAT	CIBLES RÉGIONALES 2021-2022
Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble de la clientèle).	4 542
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle).	54,3 %
Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	2 534
Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation.	58,2 %
Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation.	1 045
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation.	38,1 %
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.	212
Nombre d'entreprises nouvellement aidées.	466

ANNEXE 4 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC



ANNEXE 5 : COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

MEMBRES VOTANTS REPRÉSENTANT LA MAIN-D'OEUVRE	MEMBRES VOTANTS REPRÉSENTANT LES ENTREPRISES	MEMBRES VOTANTS REPRÉSENTANT LE MILIEU COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉDUCATION
ST-PIERRE, Steeve Représentant national UNIFOR	MCKENZIE, Claude (vice-président) Président NeoTech Management	TARDIF, Marie-Josée Coordonnatrice COMSEP
GÉLINAS, Isabelle Vice-présidente Conseil central du Cœur-du-Québec - CSN	BERGERON, Marie-Josée Directrice des finances Fab3R	COSSETTE, Diane Directrice générale Centre de recherche d'emploi de la Mauricie (CREM)
SAMUEL, Sylvain Directeur régional Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie	MÉTHOT, Léon Président-directeur général Germain & Frère	PICHÉ, Réal Directeur adjoint à la Formation continue et au Service aux entreprises et aux individus Centre de services scolaire de l'Énergie
MADEN, David Conseiller régional Mauricie et Centre-du- Québec Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	OLLIVE, Alexandre Directeur général du partenariat économique GROUPE Mauricie-Rive-Sud	DOYON, Sophie Agente de développement Centrale des syndicats du Québec
LAVERGNE, Paul (président) Président Conseil central du Cœur-du-Québec - CSN	DÉZIEL, Tommy Directeur général SADC Haut St-Maurice inc.	PELLERIN, Luc Directeur général Collège Laflèche
VALLERAND, Cédric Conseiller syndical Centrale des syndicats démocratiques Construction		
SIMARD, Éric (secrétaire) Directeur régional Services Québec de la Mauricie	Non votant MARCIL, Dominic Chef de section – volet organisationnel Commission de la construction du Québec	Membre invité LECLAIR, Éric Directeur régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
Membre désigné représentant le MÉI (non votant) HÉBERT, Denis Directeur régional Ministère de l'Économie et de l'Innovation	Membre désigné représentant le MÉES (non votant) SAYSSET, Valérie Directrice générale des statistiques Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	Membre invité BOUCHER, François Directeur régional Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Mise à jour : septembre 2021

